

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

---

SOMMAIRE :—Le premier anniversaire de la mort de Mgr Langevin, O.M.I.—Ordinations—Progrès du diocèse de Régina—Imposition du pallium à S. G. Mgr Mathieu—La question manitobaine—La question bilingue au Parlement fédéral—Articles remis—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

---

VOL. XV

1 JUILLET 1916

No 13

---

## LE PREMIER ANNIVERSAIRE

### DE LA MORT DE MGR LANGEVIN, O. M. I.

Le 19 juin S. G. Mgr l'Archevêque a chanté, dans la cathédrale, le service anniversaire de son regretté prédécesseur. La date exacte de l'anniversaire de la mort était le 15, mais comme elle tombait cette année dans l'octave de la Pentecôte qui exclut les messes anniversaires des défunts, le service a eu lieu le premier jour libre.

Le mandement du nouvel Archevêque de Saint-Boniface, inséré *in extenso* dans notre dernière livraison, a fait revivre sous nos yeux et dans nos cœurs le grand évêque et le grand patriote que fut celui que nous pleurons. Nous ne saurions rien ajouter à ce tableau fait d'après nature et burinant en traits bien expressifs la chère figure que le recul du temps ne fera que grandir.

Une année a passé sur sa tombe. Rarement mémoire d'homme a provoqué, au moins dans notre pays, un tel concert de respectueuse admiration. Fidèles à la mémoire de leur fondateur, *Les Cloches de Saint-Boniface* ont recueilli comme dans un écrin les principaux témoignages venus des milieux les plus divers; comme autant de bijoux ces témoignages demeureront et l'histoire lui en fera une auréole.

Mieux encore que ces témoignages, pourtant d'un si grand prix, ses œuvres publieront sa gloire. *Et laudent eum opera ejus*. Son souvenir demeurera à jamais empreint au sol de son immense champ d'apostolat si tôt transformé en trois archidiocèses! Fait probablement unique dans les annales de l'Eglise de tous les siècles et de tous les pays.

Ce Père illustre et tant aimé, nous en avons la filiale confiance,

jouit dans le ciel de la paix éternelle. Néanmoins, à l'imitation de notre Mère la sainte Eglise qui a institué les anniversaires des défunts, continuons à lui faire une large part dans nos prières. Continuons à nous *souvenir de son âme devant Dieu*, comme son testament nous en conjure.

### ORDINATIONS

La semaine suivante de sa prise de possession S. G. Mgr l'Archevêque a appelé aux ordres quatre séminaristes qui attendaient depuis un an, vu la vacance du siège, et a commencé à procéder à leur ordination. Trois étaient déjà diacres. L'autre, M. l'abbé Rosario Messier, n'avait encore rien reçu. Il fut tonsuré le 16 juin et minoré le lendemain. Ce même jour, le 17, M. les abbés Evrard Kwakman et Rosario Brodeur furent ordonnés prêtres. M. l'abbé Messier a reçu le sous-diaconat le 29 au monastère des Trappistes à Saint-Norbert, en même temps que le Rév. Frère Gabriel Borderon a été promu au diaconat. Il sera fait diacre dimanche, le 2 juillet, à Lorette, où M. l'abbé Alphonse Laurin, enfant de la paroisse, sera ordonné prêtre. Les autres ordinations ont eu lieu dans la chapelle du Petit Séminaire. M. l'abbé Messier ira recevoir l'onction sacerdotale dans sa paroisse natale, au diocèse de Saint-Hyacinthe.

De ces nouveaux élus seul M. l'abbé Laurin est élève du collège de Saint-Boniface, mais il nous fait plaisir de consigner l'ordination récente de deux autres élèves de cette institution: celle du R. P. J.-B. Beaupré, O. M. I., qui a eu lieu à Ottawa le 17 juin, et celle du R. P. Achilles Rousseau, S. J., qui a eu lieu à Woodstock, Md., le 28. Ces deux derniers sont, de plus, des enfants de notre ville.

### PROGRES DU DIOCESE DE REGINA.

En quatre ans le nombre des prêtres du diocèse de Régina est passé de 73 (chiffre qu'on doit lire au lieu de celui de 116 donné à la page 194 de notre dernier numéro) à 106, celui des religieuses de 68 à 124, celui des paroisses de 48 à 66, sans compter de nombreuses missions nouvelles, et celui des fidèles de 51 177 à 57 900. Pour apprécier à sa juste valeur l'augmentation des fidèles, il faut se rappeler que le chiffre de 1911, 51 177, comprenait 13 000 Ruthènes qui, ayant passé depuis sous la juridiction d'un évêque de leur rite, ne sont plus comptés dans le chiffre 57 900. De ces 57 900 fidèles, d'après le *Canada Ecclésiastique* de 1916, 22 000 sont de langue française, 18 000 de langue allemande, 8 500 de langue anglaise, 4 200 de langue polonaise, 4 000 de langue hongroise et 1 200 de langue indienne.

## IMPOSITION DU PALLIUM A S. G. MGR MATHIEU,

## ARCHEVEQUE DE REGINA

*Messieurs, je vous apporte beaucoup d'amour; le reste, nous le demanderons à Dieu.* Ces paroles du cardinal Lavignerie à ses séminaristes de Paris, le premier évêque de Régina les fit siennes le 23 novembre 1911, au moment où il prit possession de son diocèse; ce furent les premières qui sortirent de son cœur et tombèrent de ses lèvres en sa première rencontre avec ses prêtres. Elles sont le secret des merveilles opérées en moins de cinq ans dans ce jeune diocèse. La charité et la prière ont attiré avec abondance les bénédictions du ciel, les œuvres de salut ont grandi et se sont multipliées. Ce que personne ne pouvait prévoir alors est aujourd'hui une réalité: la jeune église de Régina, récemment détachée de l'église métropolitaine de Saint-Boniface, est devenue, en ce court espace de temps, métropolitaine. Son évêque, dont l'esprit de foi, le dévouement apostolique et la bonté conquérante ont été les artisans de ces grandes choses, est aujourd'hui archevêque. Cette dignité, couronnement d'une vie déjà longue et si bien remplie, lui est venue par surprise, et, comme il le déclara publiquement quelques jours après en avoir reçu l'annonce officielle, il ne s'en réjouit que parce qu'elle est de nature à relever le prestige de l'Eglise dans sa chère province d'adoption.

Promu archevêque le 9 décembre dernier, il restait encore au nouveau métropolitain à recevoir le pallium, insigne de sa nouvelle dignité. La remise lui en fut faite le 21 juin et fut l'occasion d'une fête, dont il nous est doux de consigner le souvenir dans notre revue. C'est une brillante page de l'Eglise de l'Ouest. Elle s'ajoute aux nombreuses autres écrites depuis un siècle par la phalange des fils du Canada français et de la vieille France qui, au prix de sacrifices innombrables, ont fondé cette chère Eglise, l'ont développée et faite ce qu'elle est aujourd'hui.

La cérémonie de l'imposition du pallium eut lieu dans la belle cathédrale, dont les hautes tours, surmontées de clochers gothiques, dominent la ville. Elles furent présidées par S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, qui chanta la messe pontificalement, assisté du R. P. G. Daly, C. SS. R., curé de la cathédrale, comme prêtre assistant, et du R. P. J.-B. Guillo, C. SS. R., et de M. l'abbé A. Benoît, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Z. Marois remplissait les fonctions de maître des cérémonies, aidé de M. l'abbé E. Grandbois. Le chœur de la cathédrale, sous la direction de M. F.-X. Chauvin, rendit avec brio une messe de Gounod.

S. G. Mgr l'Archevêque de Régina occupait un prie-Dieu spécial au milieu du sanctuaire, assisté du R. P. A. Suffa, O. M. I., curé

de la paroisse Sainte-Marie de la ville, et de M. l'abbé C. Maillard, curé de Wolseley.

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, le T. R. P. Bruno Dœrfler, abbé bénédictin de Muenster, le R. P. H. Leduc, O. M. I., vicaire général d'Edmonton, étaient présents, ainsi que plus d'une soixantaine de prêtres des diocèses de Régina, de Saint-Boniface et de Prince-Albert.

A l'issue de la messe le nouvel archevêque revêtit les ornements pontificaux et prononça sa profession de foi et les serments d'usage entre les mains de l'officiant, qui avait revêtu la chape et qui procéda à l'imposition du pallium, assisté du R. P. Cahill, O. M. I., provincial du Manitoba, et de M. l'abbé D. Gillies, ancien curé.

Immédiatement après l'imposition du pallium, Mgr l'Archevêque de Régina monta à l'autel et donna la bénédiction solennelle, ayant devant lui la croix archiepiscopale. Puis il se rendit à son trône où deux adresses lui furent présentées, l'une en anglais par M. A.-G. MacKinnon, avocat, et l'autre en français par M. J.-E. Fortin, architecte. Voici le texte de l'adresse française :

#### MONSEIGNEUR,

Il y a deux ans à peine vous atteigniez la soixantaine et regardant en arrière vous pouviez dire en toute sincérité, ou plutôt nous pouvions dire — car votre humilité vous en aurait empêché — : *Seigneur, il a marché dans vos voies.*

Soixante ans auparavant Québec vous avait vu naître. Tel un rosaire vos années peuvent se compter par dizaines. Dès votre plus tendre enfance vous faisiez vos délices de servir au saint autel, dans cette belle et vieille église de Saint-Roch, dont on doit maintenant élargir les murs pour donner accès à la foule chrétienne qui s'y presse, fidèle à marcher sur les traces des hommes de votre génération.

La deuxième décade ou dizaine de vos années se passa dans la préparation à gravir les degrés de l'autel au pied duquel vous aviez prié enfant de chœur. La troisième vit votre ascension à cet autel du Seigneur, *qui a réjoui votre jeunesse* et qui vous couronne aujourd'hui.

Avec votre élévation au sacerdoce commença votre carrière de professeur, carrière ardue mais combien féconde ! Elle absorba plusieurs dizaines du chapelet d'années que l'ange comptait en étoiles d'or au pied de l'Eternel. Dès la quatrième les supérieurs de notre belle Université canadienne-française de Québec vous confièrent la direction du Séminaire et la formation de la jeunesse. Lorsque nous rencontrons, sur le chemin de la vie, de ces élèves d'autrefois pour qui vous n'avez toujours qu'un nom : *Mes chers enfants*, nous touchons

du doigt comment par vous le bon Dieu distribuait dès lors abondamment ses grâces et ses faveurs.

Mais vous deviez monter plus haut; vous deviez servir Dieu et la patrie dans une position plus importante encore. Aussi la cinquième dizaine du rosaire que nous égrenons vous trouve recteur de l'Université Laval, le plus beau titre que puisse recevoir dans notre pays un prêtre éducateur. Vous remplîtes si bien cette charge que les éminents directeurs de l'institution, dérogeant à leurs règlements, vous y maintinrent neuf années durant.

L'Angleterre et la France, où votre sympathique personnalité avait su nouer des relations dans les hautes sphères, reconnurent votre mérite et votre dévouement à la grande cause de l'éducation et voulurent vous en témoigner leur appréciation. C'est ainsi que vous furent tour à tour décorés les titres d'officier de l'Instruction publique, de compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, de chevalier de la Légion d'Honneur.

Il semblait qu'après votre longue et laborieuse carrière d'éducateur, vous aviez le droit de dire: "Seigneur, j'ai travaillé; donnez-moi un peu de repos avant que j'entre dans mon éternité." Mais le Seigneur a demandé de vous ce qu'il exige du soleil, dont les rayons du soir sont plus chauds et plus réconfortants. Il a jugé qu'il ne vous suffisait plus d'être simplement prêtre éducateur. Votre cœur s'était tellement dilaté par les années d'un long dévouement qu'il y mit tout un diocèse, presque tout un pays, des hommes de vingt races. Mil neuf cent onze fut pour vous une année mémorable entre toutes. Vous y reçûtes l'auréole de l'épiscopat et devîntes le fondateur de ce grand diocèse de Régina.

Enfin, Monseigneur, commence la sixième dizaine de ce magnifique rosaire. Le Saint-Père ne vous met plus sur les épaules la lourde croix de l'épiscopat, mais un emblème plus doux et plus affectueux. Il vous unit plus étroitement à lui par un lien fort comme l'acier, mais doux comme la laine dont il est fait. Il vous envoie ce pallium, pris au corps de saint Pierre, comme gage de sa bonté et de son amour. Dans ce pallium, qui couvre vos épaules et descend jusqu'à votre cœur, nous désirons placer l'hommage non seulement des Canadiens-français qui vous doivent tant de reconnaissance, mais aussi celui des vingt races que ce même cœur embrasse dans une commune et paternelle affection.

Unis autour de votre personne vénérée, comme des brebis fidèles autour du bon pasteur, nous formons aujourd'hui le vœu, Monseigneur, que Dieu vous accorde encore de nombreuses années aussi fécondes que celles du passé et qu'il fasse que dans sa belle éternité nous soyons votre pallium d'honneur.

## RÉPONSE AUX ADRESSES.

*Monseigneur répondit aux deux adresses en anglais et en français. La réponse française contenait de légères variantes. Voici le texte de l'ensemble :*

Les souhaits de bonheur font toujours plaisir parce qu'ils sont une preuve d'estime et un témoignage d'affection: deux choses dont le cœur humain se passe difficilement et dont, à certaines heures, il sent le besoin et réclame l'appui pour continuer une rude tâche imposée par Dieu. Je vous remercie bien sincèrement de me les avoir apportées aujourd'hui.

Votre présence, vos sympathies, me sont, à travers les soucis, une joie que je ne dissimule pas et un encouragement sur lequel je veux prendre un élan nouveau. Si les souhaits, en une fête comme celle-ci, font plaisir, ils donnent aussi beaucoup à penser. D'ordinaire on les entoure de tant d'éloges et on y suppose — vous n'y avez pas échappé — la présence de tant de qualités qu'on peut toujours y puiser une leçon, car si les mérites évoqués ne sont pas réalisés dans celui que l'on salue, ils vivent au moins comme un vœu dans ceux qui leur font appel. A les entendre on sait non pas précisément ce que l'on est, mais ce que l'on devrait être. Vous me l'avez dit discrètement dans vos compliments et je me suis aperçu que j'ai la tête trop petite pour la couronne que vous m'avez tressée trop fleurie.

Il y a près de quarante ans, Dieu m'appela à lui. En devenant prêtre, j'ai cessé d'être une personne; je suis devenu une chose et cette chose dès lors appartenait à Dieu. En faisant ce sacrifice de ma vie, j'ai éprouvé une joie qui me donna l'idée de celle qui attend le saint prêtre au ciel; j'ai compris l'honneur que Dieu me faisait en m'associant à lui dans l'œuvre de sa Providence et en m'appelant à diriger les âmes, à les élever, à les sauver. Les âmes qu'Il mit d'abord entre mes mains furent des âmes d'enfants et de jeunes gens. Durant de longues années j'ai rempli ce ministère sublime auprès de ces êtres que Jésus a chéris d'un amour particulier et si tendre. J'ai mené une vie heureuse au milieu de cette jeunesse souriante, allant à la vie comme on va au bonheur, sans soupçonner que le midi puisse avoir ses orages et le soir ses tristesses.

Il y a déjà près de cinq ans, Dieu m'a ordonné de venir vivre ici avec vous et pour vous. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous prouver que je vous aimais et que je voulais exclusivement travailler à vous rendre heureux. Un auteur célèbre disait de l'un de ses ouvrages: "J'y ai versé toute ma tête." Moi, j'ai mis à la direction de mon diocèse non seulement toute ma tête, mais aussi et surtout tout mon cœur. Vous auriez pu avoir un évêque qui eût plus d'expérience et de talent; vous ne pouviez en avoir un qui eût plus de dévouement et un plus grand désir de vous faire du bien. Mon cœur, il est à vous; mes

préoccupations, elles vous ont appartenu; mon temps, mes jours, mes veilles, je vous les ai consacrés; j'ai trouvé mon bonheur en m'occupant du vôtre, me rappelant que seules les bonnes actions qui les remplissent font la longueur et la valeur des jours. Je crois pouvoir vous redire cette parole que saint Jean Chrysostome disait à ses fidèles: "Si mon cœur pouvait se fendre et s'entr'ouvrir, vous verriez que mon peuple y tient tout entier dans toute l'ampleur de la charité."

Pour la bonne direction de mon diocèse, j'ai mis d'abord mon espérance en Dieu. En Lui seul j'ai cherché l'inspiration de toutes mes pensées, le mobile de toutes mes démarches, afin que tous mes actes fussent uniquement animés du désir de procurer sa gloire et le bonheur des fidèles confiés à mes soins. Je sais que, dans la direction des âmes, Dieu fait tout, que nous ne sommes que de faibles instruments conduits par son esprit, que nous n'avons d'autre force que celle qu'Il nous communique. Je sais que rien de ce que Dieu bénit n'est stérile, et comment ne bénirait-Il pas ce que nous voulons faire en Lui, par Lui et avec Lui, *per ipsum, in ipso et cum ipso* ?

J'ai appuyé mon espérance sur le zèle de mon clergé, sur le zèle de ces prêtres, aussi éclairés que pieux, qui, au fond de leurs pauvres villages, éclairent les esprits, fortifient les âmes, répandent les bienfaits d'un dévouement qui est intarissable, parce qu'il vient de l'Infini et qu'il y retourne.

J'ai reposé mes espérances sur les prières faites dans nos belles communautés religieuses. "Souvent" — disait un saint Père — "les lumières de ceux qui gouvernent viennent des prières de ceux qui obéissent." — "Tout ce qui se fait de bien dans l'Eglise, même par les pasteurs," — disait saint Augustin —, "se fait par le secret mouvement de ces colombes innocentes qui ne vivent que pour faire le bonheur des autres." Ames simples, âmes cachées aux yeux des hommes, mais qui connaissent Dieu et que Dieu connaît; âmes humbles, âmes innocentes, que la grâce de Dieu a désabusées de toutes les vanités du siècle, c'est à vous surtout que j'ai demandé des prières; j'ai compté sur votre assistance, sur le crédit que vos vertus et votre vie d'immolation et de sacrifice vous donnent auprès du Divin Maître.

J'ai compté aussi sur vous, mes Très Chers Frères; j'ai mis ma confiance en vous. Dieu m'est témoin que je vous ai apporté tout ce que j'ai d'esprit et de cœur pour le mettre à votre service. J'ai supplié Dieu de me donner pour vous un cœur de père et de vous donner à vous pour moi des cœurs de fils, afin qu'ensemble dès ici-bas nous présentions à son Cœur la face d'une famille unie, d'une famille sainte, d'une famille heureuse, image et prélude de celle que nous formerons au ciel.

Mon espérance n'a pas été déçue. Dieu a béni mes efforts; Il a



fécondé mon travail. Vous connaissez comme moi le développement qu'a pris ce diocèse tout nouveau et qui donne les plus belles espérances. Vous savez dans quel état était notre chère Eglise, il y a quatre ans, dans notre belle ville archiépiscopale et vous voyez quelle place elle y occupe aujourd'hui.

Nous l'admettons, nous le proclamons, c'est Dieu qui a tout fait; à Lui en revient la gloire, toute la gloire: *omnis honor et gloria*.

Du fond du cœur, à ce Dieu, je dis ce matin: Ces âmes, c'est vous qui me les avez données, *tui erant et mihi eos dedisti*. Eclairiez, fortifiez ces âmes que j'ai reçues de vous. *Serva eos quos dedisti mihi*.

Les âmes des enfants, ces chers petits que tant de périls menacent, pour qu'ils conservent la foi du jeune âge, pour qu'ils échappent aux premières contagions du mal.

Les âmes des jeunes gens et des jeunes filles pour qu'ils ne se laissent pas fasciner par les fausses séductions du monde, pour qu'ils prennent dans la vie, sous la bannière du devoir, une attitude ferme et fidèle.

Les âmes des pères et des mères pour qu'ils sachent toujours comprendre la vraie beauté de leur vocation, s'orienter vers le ciel, y conduire leur famille.

Les âmes des vieillards déjà penchés sur leur tombe pour qu'ils ne s'effraient pas de la mort et qu'au-dessus des biens de la terre, dont il leur faudra se séparer bientôt, ils entrevoient les biens meilleurs que Dieu leur réserve.

Les âmes des riches pour qu'ils comprennent et apprécient le noble usage qu'il leur faut faire de leur fortune.

Les âmes des pauvres pour que leur indigence et les privations qui l'accompagnent ne les poussent pas au murmure.

Les âmes de ceux qui ne partagent pas notre foi pour qu'ils comprennent que notre Eglise veut vivre en bonne intelligence avec tout le monde, qu'elle ne réclame, selon le mot de Bossuet, "que de pouvoir cheminer en paix dans un pays dont elle désire la prospérité et le bonheur."

Du fond du cœur, à ce Dieu, je dis ce matin: Jetez un regard de miséricorde sur le peuple, sur tout le peuple que vous m'avez confié. Donnez-moi, je vous en conjure, comme à Salomon, la sagesse et la prudence pour le conduire, ou plutôt conduisez-le vous-même et que je sois en toutes choses l'instrument de votre Esprit. Répandez-le sur moi cet Esprit Saint que vous envoyâtes à vos Apôtres: l'Esprit de lumière qui m'éclaire et me rende capable d'éclairer les autres; l'Esprit de conseil qui me réserve de fausses démarches; l'Esprit de force qui me rende prêt à tout entreprendre et à tout souffrir pour votre gloire; l'Esprit de piété qui m'attache à mes obligations par amour pour vous.

Répandez-le ce même Esprit sur les ouailles que vous aimez et dont vous voulez qu'aucune ne périsse, afin que je parvienne à les sanctifier en me sanctifiant moi-même et qu'ainsi vous réunissiez un jour dans le même bercaïl et le troupeau et le pasteur devenus dignes de la couronne éternelle.

Remercions Dieu des faveurs dont Il nous a comblés dans le passé; demandons-Lui de nous continuer sa protection dans l'avenir.

Remercions le glorieux Benoît XV de l'honneur qu'il a fait à ce diocèse naissant. Prions pour ce Souverain Pontife, ce Père bien aimé, qui vient ainsi de nous donner une preuve si évidente de sa tendre affection.

Montrons-nous tous dignes des faveurs, que nous recevons, en remplissant mieux que jamais nos devoirs, chacun dans la sphère d'action où Dieu nous a placés.

Vous, mes Frères, aimez votre Eglise. Elle est si belle ! Elle est belle dans son dogme qui défie, depuis vingt siècles, les attaques de l'incrédulité; elle est belle dans sa morale que les impies sont eux-mêmes sont forcés d'admirer et de respecter; elle est belle dans ses sacrements, dans son culte, dans ses cérémonies, qui transfigurent les âmes, qui attirent les foules, qui consolent les douleurs, qui enchantent l'humanité souffrante; elle est belle dans son histoire qui se rattache au berceau du genre humain et qui ne doit finir qu'à la consommation des siècles; elle est belle dans les bienfaits qu'elle a versés sur le monde, dans les héros et les saints qu'elle a enfantés, dans les vertus qu'elle a suscitées. Aimez-la cette Eglise et Jésus, son fondateur, vous aimera; Il vous comblera de ses faveurs.

Aimez aussi ceux que Dieu a appelés à diriger l'Eglise au milieu de vous; que votre cœur soit rempli pour votre évêque de tous les sentiments auxquels il a droit. Ne l'oubliez jamais, un évêque, c'est un homme comme vous. *Omnis pontifex ex hominibus assumptus*. Il a, par conséquent, autant besoin que vous d'indulgence et de charité. Un évêque est un homme pour vous, un homme qui est à vous, qui vous appartient et pour lequel vous devez avoir des sentiments de sympathie, d'attachement, de reconnaissance: *pro hominibus constituitur*. Un évêque est un homme de Dieu et, à cet égard, il mérite tous respects et même votre vénération: *in eis quæ sunt ad Deum*. Un évêque est un homme-dieu: *ego dixi dii estis*. Il est tout chargé du divin et, dans cette mystérieuse situation, il demande votre pitié et votre commisération parce que, sous cet énorme fardeau qui devrait l'écraser, il reste quand même homme comme vous.

Vous comprendrez donc votre rôle de respect, d'affection, de reconnaissance envers votre évêque qui, lui, essaiera de comprendre de mieux en mieux son rôle de sainteté, de dévouement et de sacrifice.

## BANQUET DU CLERGÉ.

Après la cérémonie il y eut un banquet servi par les dames et les demoiselles dans la salle paroissiale, au soubassement de la cathédrale. Un orchestre fit de la musique pendant le dîner. A la fin, le R. P. G. Daly, C. SS. R., curé de la cathédrale, se leva et présenta, en un délicat discours français, les hommages et les vœux du clergé au nouveau métropolitain.

Le Révérend Père fit allusion aux rapides développements de l'Eglise dans l'Ouest et rappela ce temps non éloigné où il n'y avait guère que des Oblats et qu'un seul diocèse. Sous la parole fécondante du Vicaire de Jésus-Christ les diocèses se sont multipliés avec une rapidité qui rappelle celle de nos moissons. Le pallium, apporté de Rome par le vénérable Archevêque de Saint-Boniface, est un nouveau témoignage du Saint-Père pour l'Eglise du Canada et en particulier pour celle de Régina. C'est avec une émotion grandissante que le clergé voit les honneurs s'accumuler sur la tête vénérée de son Archevêque, auquel il est si profondément attaché. Au nom des deux clergés, — séculier et régulier — et au nom des communautés religieuses de femmes, le digne curé offrit, en terminant, le témoignage d'une vive affection et les vœux les plus sincères qu'il résuma dans la formule liturgique: *Ad multos et faustissimos annos!*

\* \* \*

Monseigneur remercia d'abord le R. P. Daly, dont il fit un bel et discret éloge. Puis il ouvrit son cœur à ses prêtres avec l'abandon du père qui parle à ses enfants et le zèle de l'évêque qui ne néglige aucune occasion de les encourager, de leur dire combien il apprécie leur vie de sacrifice et de leur indiquer la voie des oïmes, où plane l'idéal sacerdotal qu'il veut voir réaliser en chacun. Avec quelle délicatesse de touche il oriente vers les hauteurs! Tout lui sert. Un souvenir de lecture, une parole d'un saint Père, un trait ou un mot du bienheureux Curé d'Ars, dont il s'ingénie de mille manières à développer le culte parmi ses prêtres.

Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, résumer cette paternelle allocution, dont nous venons d'indiquer le caractère. Après avoir remercié NN. SS. les Archevêques et Evêque présents, ainsi que ses prêtres et particulièrement ceux venus des diocèses voisins, le cher héros de la fête pensa qu'un ou deux de ses prêtres n'avaient pas bien compris peut-être ce qu'il venait de dire en français et il résuma brièvement en anglais son allocution. Puis il invita S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton, l'officiant de la journée, à adresser la parole.

Le vénérable Archevêque acquiesça à sa demande, mais, comme

L'heure était déjà avancée, il se contenta de quelques brèves remarques sur le symbolisme du pallium, sur le développement merveilleux de l'Eglise au Canada et sur le sentiment de joie que tous éprouvaient à l'occasion de la collation d'un honneur si bien mérité.

#### CONCERT ET RÉCEPTION CIVIQUE

Comme au jour de son intronisation en 1911, les protestants de Regina et surtout les représentants de l'autorité civile tenaient à apporter en ce jour au nouvel Archevêque le tribut de leurs hommages. Un concert, suivi d'une réception civique, leur en fournit l'occasion. Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable R. S. Lake, et l'honorable J.-A. Calder, ministre du cabinet provincial, étaient présents, ainsi qu'un grand nombre de citoyens.

Un très joli programme musical et littéraire fut exécuté. Le R. P. Daly prit de nouveau la parole, cette fois en anglais, pour se faire l'interprète des sentiments de tous à l'égard de Monseigneur, qui remercia cordialement cette foule qui se pressait autour de lui au soir de cette belle journée. Il remercia les *Knights of Columbus* de la riche croix archiépiscopale, dont ils lui avaient fait cadeau. Le programme achevé, la foule défila devant celui qu'elle était venue honorer et lui offrit ses hommages.

Nous ne saurions mieux montrer dans quelle estime nos frères séparés tiennent le sympathique Archevêque qu'en reproduisant les deux paragraphes suivants empruntés au numéro du 24 juin de l'*Evening Province*, journal réputé le plus fanatique de la Saskatchewan:

"Archbishop Mathieu has only been with us a few years, but I know enough of him to say with confidence that the peace, the charity, and the civic harmony and general well-being of our most cosmopolitan province have been enriched by his presence. His overflowing love for all beings and things, his abounding kindness, his captivating manner, his learning and his qualities not only as a churchman, but as a man of the great world, make up one of the most remarkable and attractive personalities in Canada today. Long may he live to radiate kindness and Christian charity among us.

"I am inordinately proud of this province, but nothing could induce me to write a fulsome or insincere word, and I ask my readers who have no personal knowledge to accept what I have written of Archbishop Mathieu as a mere statement of fact."

A ces félicitations si spontanées et à ces vœux si ardents venant de tous côtés, *Les Cloches de Saint-Boniface* joignent leur note respectueuse et font monter vers le ciel la prière du Psalmiste:

*Idem ipse sis et anni tui non deficiant!*

## LA QUESTION MANITOBAINE

Sous ce titre *Le Semeur* de mai nous a apporté un article tout à fait au point dû à la plume de M. Guy Vanier, avocat et membre du Comité central de l'A. C. J. C. Après avoir rappelé les articles 22 et 23 de l'Acte du Manitoba de 1870, confirmé par l'Acte impérial de 1871, — le premier garantissant les écoles séparées et le second l'usage officiel de la langue française — l'auteur fait l'historique suivant :

“ Dès 1879, le français faillit disparaître du Manitoba. La législation se composait alors de quinze députés anglais et de neuf canadiens-français; Norquay était à la direction des affaires publiques depuis sept mois, et il ne s'y maintenait qu'avec l'appui des députés de langue française, quand on apprit qu'un caucus anglais avait été tenu chez M. D.-M. Walker, le 29 mai 1879, et qu'ayant rallié tous les suffrages à un programme d'ostracisme à l'égard de la minorité française, Norquay entendait constituer un ministère anglais et se dispenser de l'appui des neuf députés de langue française. Cette infamie fut consommée, et dans sa déclaration ministérielle du 4 juin, Norquay annonçait *la réduction des imprimés français, la délimitation nouvelle des comtés* qui devait bientôt réduire d'un tiers la représentation canadienne-française, et *une répartition plus exacte (more careful) des fonds destinés aux écoles*. Une loi abolissant la langue française comme langue officielle au Manitoba fut même votée à cette session de 1879; M. Cauchon, alors lieutenant-gouverneur de la province, évita heureusement le désastre en refusant de donner la sanction royale à cette loi inique. Le français allait sombrer cependant dans la grande tourmente de 1890, par l'application du statut 53 Victoria, chapitre 14, qui a pour titre: *Acte pour décréter que la langue anglaise est la langue officielle de la province du Manitoba*.

\* \* \*

Après avoir expliqué que tout ce qui avait échappé au naufrage était contenu dans l'article 10 du *règlement* Laurier-Greenway, qui devint la clause 258 de la loi des écoles publiques — la clause autorisant l'enseignement bilingue rayée des statuts à la dernière session provinciale — l'auteur fait les justes constatations suivantes et termine son sympathique article par une offre de services que nous enregistrons avec soin :

“ Depuis quatre ans la *Free Press* de Winnipeg menait une active campagne contre le bilinguisme. Il était manifeste que de nou-

velles complications allaient bientôt surgir et que nos compatriotes seraient encore une fois molestés. En dépit des turpitudes sous lesquelles il s'est abîmé, il faut au moins reconnaître que le ministère Roblin a tenu tête au fanatisme. M. Norris s'était engagé au nom de son parti à respecter l'arrangement Laurier-Greenway s'il arrivait au pouvoir, mais ses solennelles déclarations ne réussissaient pas à dissiper les appréhensions des nôtres. Aussi, si odieux soit-il, le coup de force du gouvernement Norris n'a pas surpris la minorité manitobaine.

“ Par un vote de 36 à 8, la loi Thornton vient de supprimer la clause bilingue, l'unique et dernière garantie jadis accordée à la langue française. A quelles autres exécutions brutales ne sommes-nous pas exposés de la part de ces sectaires sans vergogne? La *Free Press* n'a-t-elle pas eu l'audace de déclarer récemment qu'elle se moquait de la lettre de la loi ?

\* \* \*

“ La persécution ontarienne semble avoir mis en appétit la majorité saxonne du Manitoba. Brutalement on nous précipite dans de nouvelles difficultés scolaires, on nous accule à une guerre de race que nous ne recherchons d'aucune manière. Fort heureusement tous nos gens ont fait bloc pour résister à l'assaut; les six députés canadiens-français ont combattu la proposition tyrannique du gouvernement, et c'est un député de la droite, M. P.-A. Talbot, qui a allongé au premier ministre le plus cinglant coup de fouet: “ M. Norris nous donna une lettre signée de sa propre main, disant que s'il arrivait au pouvoir le règlement Laurier-Greenway demeurerait intact. Cette lettre fut traduite en français et partout distribuée dans les districts français. La population française a pris M. Norris au mot et a cru en sa sincérité. Maintenant nous voyons qu'après avoir obtenu ce qu'il voulait — le pouvoir — il veut renier ses engagements, répudier sa signature et trahir la cause française. Il a jeté bas le masque d'hypocrisie de sa face et il apparaît clairement comme un traître. Je le dis, Monsieur l'Orateur, ici même, je ne suivrai pas cet homme plus loin. J'ai perdu confiance en lui et dans le parti libéral, parce que je suis plus libéral que les libéraux de cette Chambre.”

“ Et moi, j'ai perdu confiance dans les politiciens de parti, rouges et bleus, et je tiens le *fair play britannique* pour une fumisterie monumentale. L'utilisation méthodique des moyens de résistance et la solidarité des groupes français auront seules raison de l'esprit tracassier et de la soif de conquêtes, dont l'élément anglais abuse au détriment de nos libertés les plus chères. Mais il est temps par ailleurs que nos compatriotes cessent de faire le jeu des adversaires par inconscience ou par complaisance coupable.

“ On nous rendra au moins ce témoignage que nous n'avons ja-

mais été lents à prendre fait et cause pour les minorités opprimées; on s'accorde même à reconnaître que l'A. C. J. C. a fait preuve en l'occurrence d'un sens de l'organisation et d'une énergie d'exécution qui réconfortent et qui légitiment les plus grands espoirs. Il n'y a pas à s'en étonner. L'Association de la Jeunesse a été fondée pour s'opposer systématiquement à la désagrégation des forces nationales et pour réagir contre cette mollesse intellectuelle qui représente la sommation respectueuse comme la suprême tactique de combat et qui n'espère le salut que du bon vouloir de ceux qui nous persécutent de sang-froid.

“ Une nouvelle crise scolaire sévit dans la province du Manitoba. Nos compatriotes font généreusement disparaître toutes les causes de division qui pourraient exister entre eux afin de s'adonner avec ardeur à l'organisation de la défense nationale; l'assemblée qu'ils tenaient récemment à Saint-Boniface en est le témoignage éloquent. A tous ces frères éprouvés dans leur attachement à notre commune langue maternelle, mais courageux au-delà de tout éloge, l'A. C. J. C. réitère ses hommages et ses souhaits de succès; elle les prie de croire que ses humbles services, offerts depuis le Congrès, de 1904, leur sont acquis et qu'elle sera heureuse de collaborer avec eux dans la résistance jusqu'à ce que l'heure de la victoire décisive ait sonné.”

#### LA QUESTION BILINGUE AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Dans un précédent article, sous ce titre, nous avons publié le texte de la résolution préparée pour la Chambre des Communes et le Sénat par l'*Association d'Éducation* du Manitoba, et nous avons noté que l'honorable Charles Marcell en a donné lecture à la fin de son discours sur la question ontarienne, à l'exception du considérant souligné. Nous avons fait cette dernière remarque sur la foi de la version française du *Hansard*, que nous avons sous les yeux et qui ne contenait pas ce considérant.

Le 12 juin l'honorable député de Bonaventure nous a écrit pour nous exprimer combien il avait été surpris d'apprendre par *Les Cloches* qu'un paragraphe avait été ainsi omis. Il attira immédiatement l'attention du chef du *Hansard*. Celui-ci lui répondit que, en effet, le paragraphe signalé, fidèlement reproduit dans la version anglaise, avait été omis dans la version française. Comme on était juste au moment de mettre cette partie des débats sous presse pour un tirage spécial, la lacune fut comblée.

Nous sommes heureux d'avoir provoqué cette correction avant l'impression de l'édition française définitive et plus heureux encore de corriger à notre tour l'erreur contenue dans notre article du 1er juin. Le *Hansard* contiendra donc, dans ses deux éditions, la résolution manitobaine intégrale, telle que lue par l'honorable député.

## ARTICLES REMIS

Au moment où nous mettons sous presse se tient à Saint-Boniface, dans une parfaite harmonie et une irrévocable détermination, le premier congrès de *l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba*. Des délégués sont venus de toutes les parties de la province, jusque du nouveau Manitoba. Nous rendrons compte de ces importantes assises au prochain numéro.

Au même moment S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, célèbre le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Nous essaierons dans notre prochain numéro de retracer ce quart de siècle de labeurs apostoliques.

L'abondance des matières nous contraint à remettre au prochain numéro le compte rendu de la bénédiction et de l'ouverture de la remarquable addition qui vient d'être faite à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous essaierons de rendre justice à l'œuvre des bonnes Sœurs Grises et de montrer comment le grain de sénévé qu'elles ont jeté dans notre sol manitobain en 1871 est devenu l'arbre magnifique que nous admirons aujourd'hui.

## BIBLIOGRAPHIE

— *Pourquoi nous parlons français* par M. A.-H. de Trémaudan.  
— Superbe conférence donnée à Winnipeg le 7 mai dernier et mise en brochure. Synthèse des exploits de nos découvreurs et de nos pionniers, en même temps qu'évocation touchante des travaux de nos missionnaires et des souffrances de nos martyrs. On y trouve de plus de multiples raisons, expliquant pourquoi nous parlons français et pourquoi nous continuerons à parler français en dépit et surtout à cause de la persécution.

— LA RÉPONSE, numéro de juin. Sommaire: Echec au cerveau. — Le cardinal Sevin — Pourquoi nous nous battons — La rumeur infâme — Un vœu imprudent — Censure et infailibilité — Hommage anglais à Jeanne d'Arc. — (82, rue Bonaparte, Paris-VI)

## DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a passé la fête de l'Ascension (25 mai) à Saint-Boniface. Monseigneur est bien rétabli de la grave opération qu'il a subie l'hiver dernier. Il est parti le 27 juin pour une tournée pastorale d'un couple de mois à travers les missions sauvages de la région de Cumberland.



— Le 23 mai les paroissiens de Saint-Léon ont célébré les noces d'argent sacerdotales de leur digne curé, M. l'abbé M. A. Straub. Nous nous joignons à eux pour souhaiter à l'heureux jubilaire, à qui cette paroisse doit tant, nos félicitations et nos meilleurs vœux.

— Le 28 mai Mgr l'Archevêque a administré le sacrement de Confirmation à 44 enfants et à 12 adultes de la jeune paroisse Saint-Alphonse, dirigée par les RR. PP. Rédemptoristes. Bien que située tout entière dans la ville de Winnipeg, cette paroisse demeure dans le diocèse de Saint-Boniface, étant à l'est de la rivière Rouge.

— Le 10 juin la Rde Sœur Marie-Clémentine, de l'Académie Saint-Joseph, a célébré ses noces d'argent de vie religieuse; Mgr l'Archevêque a chanté une messe pontificale dans la chapelle de l'institution à cette occasion. De ces 25 années de vie religieuse, la digne jubilaire en a passé 17 à Saint-Boniface. Nos meilleurs vœux!

— Le général Galliéni, ancien gouverneur militaire de Paris et ancien ministre de la guerre, est mort le 27 mai après avoir demandé et reçu les derniers sacrements. — *La Croix* de Paris.

— Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites vient de remettre dans le calendrier romain la translation de la Santa Casa de Lorette.

— M. Emile Faguet, de l'Académie française, a fait une mort tout à fait chrétienne, dit *La Croix* de Paris. Après avoir reçu les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, il vit venir sa fin en vrai et fidèle croyant. Pour lui, comme pour Jules Lemaître, décédé chrétiennement l'an dernier, s'est réalisée la prière de Lamartine: *O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe!* Il est regrettable qu'ils n'en aient pas fait aussi le Dieu de leur vie.

#### R. I. P.

— R. P. Joseph Mignan, O. M. I., missionnaire pendant 22 ans au Manitoba, décédé à Lowell, Mass.

— Rde Sœur Marie-Eugénie Pascal, des Sœurs Grises de Montréal, parente de Mgr Pascal, O. M. I., décédée à Montréal.

— Rde Sœur Legendre (Marie-Anne Comeau), des Sœurs Grises de Montréal, sœur de la Rde Sœur Lajemmerais, du couvent de Saint-Norbert, décédée à l'hôpital d'Edmonton. La défunte avait passé dix années à la mission du Lac La Selle.

— Rde Sœur Pulchérie, (Marie-Anne LeDreau), des Sœurs Grises de Montréal, décédée à la mission du Fort Smith, T. du N.-O., dans le vicariat apostolique du Mackenzie.

— M. J.-C. Smith qui, en société avec M. J.-A. Sénécal, a construit la cathédrale de Saint-Boniface, est décédé à Winnipeg au commencement du mois dernier. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Marie. Mgr Dugas, P. A., V. G., y a assisté.